

Compte rendu de la séance ordinaire du comité de parents de la Commission scolaire de
Saint-Hyacinthe, tenue le 6 mai 2020, à 19 h,
par visioconférence Zoom.

Sont présentes ou présents, Mesdames et Messieurs :

Assomption	Vanessa Vincent
Au Cœur-des-Monts	Nancy Arès
Bois-Joli – Sacré-Cœur	Sophie Croteau
Casavant	Annick Corbeil
De la Croisée	Manon Gauthier
De la Rocade	Daniel Côté
Des Moissons	Joanie Corbeil
Des Passereaux	Jean-François Chaput (Substitut)
Douville	Patrick Timmons
Fadette	Catherine Toutant
Henri-Bachand	Philippe Lussier
La Présentation	Sophie Croteau
Lafontaine	Diane Lépine
Larocque	Catherine Bouchard
Notre-Dame	Marie-Josée Continelli
Notre-Dame-de-la-Paix	Geneviève Lamothe
Polyvalente Hyacinthe-Delorme	Emmanuelle Bagg
Polyvalente Robert-Ouimet	Catherine Toutant
Raymond	Marie-Andrée Cyr
René-Saint-Pierre	René Robitaille
Roméo-Forbes	Brigitte Gaudreau
Sacré-Cœur	Marilyn Perreault Laroche
Saint-Charles-Garnier	Josie-Anne Ménard
	Sarah-Josianne Talbot (Substitut)
Saint-Damase	Mélanie Laviolette
Saint-Hugues – Saint-Marcel	Véronique Forcier
Saint-Jean-Baptiste	Suzie Verrier
Saint-Joseph – Spénard	Sandra Loiselle
Saint-Nazaire	Julie Leclerc
Saint-Sacrement	Cindy Bellefleur
Saint-Thomas d'Aquin	Martin Demers
Sainte-Rosalie	Daniel Fontaine
	Pierre-Luc Chaput (Substitut)

Avaient avisé de leur absence, Mesdames :

Aux Quatre-Vents	Virginie Leblanc
Comité CSEHDAA	Julie Vaillancourt

Écoles n'ayant aucun représentant :

Plein-Soleil, Roger-LaBrègue, Saint-André et Saint-Pierre.

1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidente, Madame Emmanuelle Bagg, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 03.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Madame Catherine Bouchard propose l'adoption de l'ordre du jour.

3.0 Adoption du procès-verbal de la rencontre ordinaire du 5 février 2020

Madame Marie-Josée Continelli propose l'adoption du procès-verbal.

Suivi :

Point 4.0 : La consultation sur l'ouverture de la nouvelle école primaire est reportée à l'automne. Lors de cette consultation, nous pourrions ajouter notre avis sur les classes de langue et soccer que nous souhaitons en plus grand nombre.

Point 7.0 : Tous les avis non demandés par la Commission Scolaire devront attendre à l'an prochain. Les rencontres demandées de Madame Chantal Langelier sur la qualité de l'enseignement et de Madame Sylvie Girard sur les frais chargés par le service de garde et les surplus budgétaires seront reportés au minimum à l'automne.

Point 12.0 : Question 1 : Ce n'est pas par manque d'effectif que l'école aux Quatre-Vents, immeuble Saint-Louis, n'a pas été rénové. L'école est encore sécuritaire. Après l'évaluation des travaux à faire, la CSSH optera pour une rénovation qui revient moins dispendieuse qu'une reconstruction. Question 3 : Les élèves acceptés au volet langues au primaire sont acceptés d'emblée au PEI à la PHD. C'est par manque de bonne candidature, qu'il n'y a pas d'avantage de classe ouverte.

4.0 Adoption du procès-verbal de la rencontre extraordinaire du 25 février 2020

Madame Diane Lépine propose l'adoption du procès-verbal.

Suivi : Aucun suivi.

5.0 Présentation de Madame Caroline Dupré, directrice générale de la Commission scolaire, sur l'état de la situation actuelle

Afin de répondre à nos questions, Madame Caroline Dupré est accompagnée de Mesdames Nancy Prévèreault, directrice générale adjointe et Karina Saint-Germain, directrice des Services éducatifs et responsable du secteur de l'organisation scolaire et Messieurs Daniel Camirand, directeur général adjoint et secrétaire général, Gaétan Dion, directeur des ressources informatiques et du transport scolaire et Jean-François Soumis, directeur des ressources matérielles.

Sécurité, point #1 pour tous, le guide de la CNESST servira de balise pour la protection de tous.

Communication constante et fluide entre les parents et les employés, une fois semaine au minimum.

Coordonner les actions avec les partenaires syndicaux et le réseau de la santé. Discussion tous les jours entre les différents partis.

Dans les actions réalisées jusqu'à présent : fermeture le 13 mars par décision de la directrice générale, mise en place des services de garde d'urgence, préparation des trousse, envoi et suivi de celle-ci.

Préparation du retour en classe pour le 11 mai et de l'enseignement à distance pour le secondaire. Les services essentiels ont été mis sur pied, différents secteurs ont dû être mis en place.

Gestion de la mécanique pour les ressources humaines, gestion financière (continuer de payer les factures), les ressources matériels sanitaires des bâtisses, les ressources informatiques, les ressources éducatives pour l'offre de service pour les services de garde d'urgence et les trousse pédagogiques.

Mise en place des services de garde d'urgence : dix minutes avant la rencontre, six points de service. Le 14 mars, le ratio maximum de 200 élèves par école, le service de garde est de 1 pour 20, changement de ratio en cours de route.

La Commission scolaire est devenue un exécutant des demandes du département de la santé publique durant la crise. Prêt de local pour le Centre jeunesse, recrutement de stagiaire en enseignement pour leur prêter main forte. Envoi de notre personnel professionnel au réseau de la santé. Réouverture de l'école René-St-Pierre lundi prochain. Les services de garde de toutes les écoles ont ouvert lundi pour le personnel de la Commission scolaire et le personnel des services essentiels. Il y a 75 élèves pour les six services, moins de sept élèves par jours dans les services de garde.

Rencontre quotidienne entre le département de la santé publique et la Commission scolaire pour faire le point. L'accompagnement des concierges, les mises en place de mesure de sécurité, les masques, les visières, les lingettes et les assainisseurs. L'accompagnement des écoles pour un respect de la consigne du deux mètres. Chaque école primaire est jumelée avec un cadre du service matériel, pour s'assurer de la conformité et de l'organisation.

Un personnel non enseignant par immeuble, afin de prévenir les crises d'anxiété, un membre de l'équipe de direction par immeuble. Des capsules d'information pour les consignes de lavage des mains et autres ont été préparé. Les enfants resteront dans le même groupe et la même classe toute la journée pour la collation, le diner et le service de garde. Les gymnases seront fermés pour les fins de classe. Aucune circulation ne sera permise pour les parents et les visiteurs. 51% des élèves seront de retour sur les bancs d'école, lundi.

6.0 Consultation de Madame Sylvie Girard, directrice du Service des ressources financières de la Commission scolaire, sur les objectifs, les principes et les critères de répartition des ressources financières pour 2020-2021

En remplacement de Madame Sylvie Girard, Monsieur Daniel Camirand, directeur générale adjoint et secrétaire général, fera la présentation.

Les changements, indiqués en rose, sont majoritairement les dates, le nom de la Commission scolaire qui a été changé pour Centre de services scolaire et le conseil des commissaires pour conseil d'administration.

Un paragraphe a été ajouté à la page 8.

Nous prenons acte des modifications proposées et nous comprenons le but visé par le paragraphe au bas de la page 8.

7.0 Consultation de Monsieur Daniel Camirand, directeur général adjoint et secrétaire général de la Commission scolaire, sur le plan triennal 2020-2021 à 2022-2023 et les actes d'établissement 2020-2021

Dépôt du document et explication par Monsieur Daniel Camirand.

Nous prenons acte des modifications.

8.0 Nomination des membres du sous-comité CCSEHDAA

Madame Catherine Toutant propose la nomination de Mesdames Brigitte Gaudreau, Cindy Bellefleur, Sophie Croteau, Sandra Loiselle et Emmanuelle Bagg. Madame Mélanie Laviolette agira comme substitut.

9.0 Périodes de discussions, d'échanges et d'informations;

9.1 Report de l'entrée en fonction des membres du CA au CSS

En raison de la Covid-19, l'implantation du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe sera reportée à l'automne. Les assemblées générales de parents devront avoir lieu avant le 18 septembre 2020. Le comité de parents aura jusqu'au 6 octobre pour nommer ces cinq parents.

Un comité provisoire sera mis en place sous peu afin d'aider la directrice générale avant la mise sur pied du conseil d'administration. Lors de la séance du mois de juin, le comité de parents devra nommer leur représentant. Les modalités seront à discuter.

9.2 Transport collectif de la MRC des Maskoutains

Dû à un manque de parents sur ce comité, il est demandé s'il y a des intéressés parmi les membres du comité de parents. Il est à noter que ce comité ne relève pas du comité de parents. Les parents intéressés sont Mesdames Diane Lépine et Catherine Toutant. Madame Mélanie Laviolette agira à titre de substitut.

9.3 Trésorerie

La trésorière présente le rapport des dépenses jusqu'à présent.

Les membres doivent compléter et faire acheminer, le plus rapidement possible, leurs formulaires de remboursement des frais de déplacement et de gardiennage à la présidente.

Il est demandé à Monsieur Daniel Camirand de vérifier si, exceptionnellement, il sera possible de transférer notre surplus 2019-2020 à l'an prochain. Réponse à venir. Le solde actuel est de 6 204,36\$.

10.0 Correspondances

FCPQ.

11.0 Questions diverses

Aucune question supplémentaire.

12.0 Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire sera le 3 juin 2020, à 19 h, soit par ZOOM ou à la Commission scolaire.

13.0 Levée de l'assemblée

À 21 h 19, la séance est levée par Madame Emmanuelle Bagg.

TOUTES DISCUSSIONS ET TOUS LES AVIS DONNÉS PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIVENT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.

Emmanuelle Bagg

Présidente

Annick Corbeil

Secrétaire intérimaire

